

Baulmes - Vuitebœuf
 Rances - Champvent
 Essert-s.-Champvent
 Valeyres-s.-Rances
 Villars-s.-Champvent
 Vugelles-La Mothe
 Sergey - L'Abergement
 Method - Suscévaz
 Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité :

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: A la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 4 septembre 2016

La Russille	9 h 15	Culte. Cène. J. André.
Baulmes	10 h 00	Culte. A. H. Hildén.
Fiez	10 h 00	Culte. Envoi de Gaël Forestier. J.-N. Fell.
Grandson	10 h 15	Culte. Baptême. Accueil des nouveaux ministres. Après-culte. S. Jaccaud Blanc
Chamblon	10 h 30	Culte. A.-C. Rapin.
Lignerolle	10 h 30	Culte. Cène. J. André.
Chamblon	19 h 15	Prière de Taizé avec chants. A.-C. Rapin.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE – EGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
 1^{er} et 3^e dimanche du mois, messe à 9 h 30 à Baulmes

Dimanche 4 septembre, la messe se fera à la salle des Fêtes à 10 h 00
Fête de la mission catholique

Bibliothèque communale de Baulmes

Les personnes possédant des livres de Bibliomédia sont priées de les rapporter à la bibliothèque pour le **vendredi 2 septembre 2016 au plus tard**



RANCES

Tirs des mois de septembre et octobre 2016

3 septembre 2016 de 8 h 30 à 16 h 30

Tir de clôture

22 octobre 2016 de 9 h 00 à 16 h 00

Tir Rataplan

Il est formellement interdit de circuler dans la zone dangereuse, au minimum une demi-heure avant le début des tirs et une demi-heure après la fin des tirs.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'inobservation de cet avis.

La Municipalité



BAULMES
 www.baulmes.ch

Tirs à balles

Des tirs à balles auront lieu au stand de Baulmes:

Tirs à 300 m

Mercredi 31 août 2016 de 18 h 00 à 20 h 30

Tir militaire

Mercredi 7 septembre 2016 de 17 h 30 à 20 h 00

Entraînement

Samedi 17 septembre 2016 de 13 h 30 à 17 h 30

Entraînement

Samedi 24 septembre 2016 de 13 h 30 à 17 h 30

Entraînement

Samedi 1^{er} octobre 2016 de 13 h 30 à 17 h 30

Entraînement

Samedi 8 octobre 2016 de 13 h 30 à 17 h 30

Entraînement

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité

Autorisation

Dans sa séance du 22 août 2016, la Municipalité a autorisé M. Florian Musy à effectuer les travaux suivants:
Nature de l'ouvrage: Construction d'un couvert à voiture. Dimensions: 500 x 300 x 232 cm
Parcelle N°: 398

La Municipalité

Patrouilleur scolaire

La Commune est à la recherche **d'un(e) patrouilleur(euse) scolaire** dans les plus brefs délais.

Ce poste consiste à être présent aux heures d'arrivée et de départ du bus le matin, à midi, en début et en fin d'après-midi.

Pour de plus amples renseignements à ce sujet, vous pouvez contacter M. Jaques-Yves Deriaz, municipal, au **079 670 30 47**.

Toute personne intéressée est priée d'écrire à l'Administration communale - Rue de l'Hôtel-de-Ville 9 - CP 26 - 1446 Baulmes ou en envoyant un mail à: info@baulmes.ch.

La Municipalité



**VALEYRES
 SOUS
 RANCES**

Demande de permis de construire (P)

Commune: Valeyres-sous-Rances

Compétence: (ME) Municipale Etat

Réf. communale: 04/16

CAMAC N°: 106214

Parcelle: 85

ECA N°: 426

Coordonnées: 530.340/178.590

Nature des travaux: Construction nouvelle. Construction d'une maison de 2 logements avec panneaux solaires et 6 places de parc

Situation: Chemin du Vieux Moulin

Propriétaires, promettants, DDP: Wang Guodong, Wang Carine

Auteur(s) des plans: Wang Guodong Wae Sàrl

Demande de dérogation: 1. Le garage déroge à l'art. 36 LRou, application de l'art. 37 LRou. 2. Les garages déroge à l'art. 42.3 RPGA, application de l'art. 111 RPGA

Enquête publique ouverte du 24.08.2016 au 22.09.2016.

La Municipalité



VALEYRES SOUS RANCES

Autorisation

Dans sa séance du 23 août 2016, la Municipalité a autorisé M^{me} et M. Bourgeois à effectuer les travaux suivants :

Parcelle N°: 318

ECA N°: 328

Nature de l'ouvrage: Installation d'un chauffage par géothermie.

La Municipalité

Autorisation

Dans sa séance du 23 août 2016, la Municipalité a autorisé M. De Paiva à effectuer les travaux suivants :

Parcelle N°: 101

ECA N°: 166

Nature de l'ouvrage: Pose d'un poulailler, ainsi que d'un cabanon de jardin de 200 x 160 x 240 cm.

La Municipalité



SERGEY

Avis à la population

Entre le **lundi 5 et le jeudi 8 septembre 2016** et du **lundi 12 au mercredi 14 septembre 2016**, il est prévu que les Batteries du groupe d'artillerie 54 exercent la prise d'un secteur d'attente dans la Commune.

Tous les exercices seront précédés d'une reconnaissance de leur part.

La Municipalité



L'ABERGEMENT

Stand de tir de L'Abergement

Tirs militaires

Mercredi 31 août 2016 de 17 h 30 à 20 h 00
Derniers tirs militaires 2016

Pendant la durée des tirs, il est strictement interdit de passer entre le stand de tir et les cibles aussi bien à pied que par n'importe quel autre moyen de transport! Merci de respecter les sécurités mises en place!

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'inobservation de cet avis.

La Municipalité

Autorisation municipale

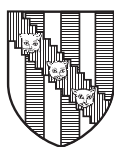
Dans sa séance du 22 août 2016, la Municipalité a autorisé les travaux suivants :

remplacement d'une fenêtre par une porte-fenêtre, démolition du contrecœur, parcelle N° 126.

Requérant : Jaques Jean-Pierre, Route des Vergers 17, 1355 L'Abergement.

Cet avis est affiché, pour information, aux piliers publics **du 26 août au 14 septembre 2016.**

La Municipalité



METHOD

Election complémentaire d'un conseiller(ère) municipal(e)

Dimanche 9 octobre 2016

LE PRÉFET DU DISTRICT JURA-NORD VAUDOIS VU :

- La loi du 16.05.1989 sur les droits politiques (LEDP) et son règlement d'application du 25.03.2002 (RLEDP),
- La démission de **Monsieur Christian Chaney**, Municipal,
- L'autorisation du Service des Communes et du logement (Division affaires communales et droits politiques) du 24.08.2016,

convoque :

Les électrices et électeurs de la **Commune de Method** le **dimanche 9 octobre 2016** pour élire un(e) conseiller(ère) municipal(e).

CONDITIONS GÉNÉRALES

Cette élection aura lieu en un seul jour, le système majoritaire à deux tours (majorité absolue au premier tour et relative en cas de second tour) ; une élection tacite est exclue tant au premier qu'au second tour éventuel.

Le vote par correspondance ne peut être exercé que pour le premier tour. En cas de second tour, seul le vote au bureau de vote sera possible. (Les électeurs et électrices qui n'ont pas voté pour le premier tour doivent prendre leur carte de vote avec eux, les autres la retrouveront au local de vote).

CORPS ÉLECTORAL

Font partie du corps électoral communal (à l'exclusion des personnes faisant l'objet d'une curatelle de portée générale pour cause de trouble psychique ou de déficience mentale (art. 390 et 398 CC) :

- les citoyens suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la Commune, inscrits au rôle des électeurs et pourvus de matériel officiel ;
- les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de dix-huit ans révolus, domiciliées dans la Commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le Canton de Vaud depuis trois ans au moins, inscrites au rôle des électeurs et pourvus de matériel officiel.

Seront automatiquement incluses dans le rôle les personnes qui remplissent les conditions ci-dessus ou qui les rempliront d'ici au jour du scrutin.

Le rôle des électeurs peut être consulté au greffe municipal durant les heures normales d'ouverture des bureaux.

DÉPÔT DES LISTES

Le dernier délai pour le dépôt des listes en vue du premier tour est fixé au **lundi 12 septembre 2016 à 12 heures précises au greffe municipal.**

Toute liste de candidature doit :

- être signée par 3 électeurs domiciliés dans la Commune avec l'indication de leur(s) nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine, profession et domicile ;
- mentionner un mandataire et un suppléant ; à défaut, le premier des signataires est considéré comme mandataire et le suivant comme suppléant ;
- être accompagnée d'une déclaration d'acceptation signée par chacun des candidats qu'elle porte ; la signature peut être remplacée par celle d'un manda-

taire au bénéfice d'une procuration spéciale jointe à la déclaration ;

- porter une dénomination distincte et indiquer les nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine, profession et domicile de chacun des candidats.

Le greffe municipal prend note des date et heure du dépôt des listes et s'assure de leur conformité.

Des listes de candidature sont à disposition auprès du greffe municipal.

La Municipalité



SUSCÉVOZ

Mise à l'enquête publique

Procédure d'approbation des projets d'installations électriques

Autorité compétente: ESTI, route de Montena 75, 1728 Rossens

Mise à l'enquête publique

Dossier CAMAC N°: 165252

Commune: Suscévoz

Projet: S-167631.1. Nouvelle station transformatrice MT/BT 20/0.4 kV, route de Method, en béton préfabriqué, semi-enterré. Coordonnées: 534.245/179.590. Parcelle N° 21.

L-156421.2. Modification de la ligne MT 20kV existante pour la nouvelle station route de Method

L-209332.2. Modification de la ligne MT 20 kV existante pour la nouvelle station route de Method.

Requérante: Romande Energie SA, route d'Evian 39, 1845 Noville au nom de Romande Energie SA, rue de Lausanne 53, 1110 Morges

La demande d'approbation des plans susmentionnée a été soumise à l'Inspection Fédérale des Installations Electriques à Courant Fort ESTI.

Les dossiers seront mis à l'enquête:

**du mardi 6 septembre 2016
au mercredi 5 octobre 2016
dans la Commune de Suscévoz**

La mise à l'enquête publique entraîne le ban d'expropriation, selon les art. 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (RS 711).

Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque ayant qualité de partie en vertu de la loi sur la procédure administrative (RS 172.021) ou de la loi sur l'expropriation peut faire opposition auprès de l'Inspection Fédérale des Installations à Courant Fort ESTI, route de Montena 75, 1728 Rossens. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Toutes les objections en matière d'expropriation et toutes les demandes d'indemnité ou de réparation en nature doivent être déposées dans le même délai. Les oppositions et les demandes déposées ultérieurement en vertu des articles 39 et 51 de la loi sur l'expropriation doivent également être adressées à l'Inspection Fédérale des installations à courant fort.

*Inspection Fédérale des Installations à Courant Fort
ESTI Romandie,
route de Montena 75, 1728 Rossens*



LIGNEROLLE

Avis de tir

La Municipalité informe la population que des tirs auront lieu le:

dimanche 4 septembre 2016
de 9 h 00 à 12 h 00 - Tir de clôture

Nous vous informons que la route qui mène à La Bessonnaz/La Thiolle sera fermée pendant ces tirs.

Merci pour votre compréhension.

La Municipalité

CERUTTI MAÇONNERIE

1422 Grandson

Neuf et rénovation
Aménagements - Fouilles

**DEVIS GRATUIT
ET SANS ENGAGEMENT**

Travail soigné - Prix concurrentiels

078 623 44 26

Depuis 25 ans
à votre service

www.solcreations.ch

SOLCREATIONS

TOUT POUR VOS SOLS
PARTOUT DANS LE CANTON

Tél. 024 426 07 26 - 021 887 74 30

*Prenez rendez-vous,
on se déplace chez vous!*

SANI-BOIS

André Overney

Traitement de charpente

Cirons - capricornes - vers du bois

Nettoyage de poutres - nids de guêpes

Champignons du bois - mэрule

1400 Yverdon - 024 445 23 20 - 079 418 65 20



CREASOLS
DESIGN SARL
OSEZ L'EXTRAVAGANCE

PARQUETS - MOQUETTES
PVC - LINO - STORES
024 459 11 32

DEVIS GRATUIT
VENTE A L'EMPORTER

SHOWROOM
CHAMPS LOVATS 13 - 1400 YVERDON

WWW.CREASOLS.CH

NG'S Company vous présente

The World Cruise

Souper du Capitaine

Samedi 8 octobre 2016

à 19h Grande Salle de

Champoent

Entrée, fondue vietnamienne, dessert, café pour Fr. 55.-

(enfant: Fr. 2.- par année d'âge jusqu'à 14 ans)

Inscription jusqu'au 25 septembre 2016 à:

zwahlens@hotmail.com ou au 078 753 15 09



Arrêtez-vous complètement
aux passages piétons.



Votre police



BAULMES



Tournoi de pétanque populaire en doublettes

Samedi 10 septembre 2016

Terrain Sous-Ville

Finance d'inscription: Fr. 15.- par personne

Inscriptions auprès de: Yvon Sourimant, 078 964 08 92 ou Eric Clot, 079 743 21 49 - eric-clot@bluewin.ch **jusqu'au mercredi 7 septembre 2016** ou de 7 h 00 à 7 h 30 sur place

DÉBUT DES JEUX À 8 H 30 PRÉCISES

Grillades-salades à votre disposition: Fr. 12.-

Organisation: Amicale de pétanque - Baulmes

LE GROUPE
GOLDMEN
EN CONCERT



FREDERICKS GOLDMAN JONES
10 SEPTEMBRE
La Marive - 19h30
Yverdon-les-Bains



PREMIERE PARTIE
Sébastien-H
Clarksdale

www.starticket.ch
Organisation:  

Yverdon-les-Bains       

Un rendez-vous à ne pas manquer !

Après leur énorme succès en France, en Belgique et en Suisse,

le groupe **GOLDMEN**

sera à Yverdon-les-Bains pour un show exceptionnel
qui vous fera revivre les années

FREDERICKS GOLDMAN JONES

Venez découvrir, en première partie, deux groupes de la région:

SÉBASTIEN-H et **CLARKSDALE**

Info et billets:

info@vingt-deux.ch

024 420 30 70

Jean Daniel Borgeaud

Photographe naturaliste, formation et services, tirages FineArt

Place de la Tannerie 5 - CH-1400 Yverdon-les-Bains - +41 79 827 55 61 - www.tempsdepause.ch

Né à Saint-Loup en janvier 52, Jean Daniel Borgeaud se laisse séduire par l'image dès son plus jeune âge. La passion l'emporte lorsque les étapes de la vie se succèdent. Depuis une dizaine d'années, l'option photographe à plein temps prit toute son importance dans la réalisation de son rêve de vivre pour l'image.

Son carnet de projets l'empêchera de prendre sa retraite prochainement. Il a pris rendez-vous pour de longs voyages nordiques. Ce n'est, dit-il, que le début d'une longue recherche de moments magiques où la lumière embrase la nature dans toute sa splendeur. Photographe environnementaliste par conviction, paysagiste et animalier par passion, Jean Daniel Borgeaud prend le temps de choyer ses images. Il pense qu'une belle photographie peut sensibiliser à la protection de la nature, c'est le but de son travail.

Artisan photographe, Jean Daniel réalise des reportages et organise des stages. Son atelier d'agrandissement et d'encadrement est apprécié pour son excellent travail.

Au milieu de la nature, ses moments favoris sont l'aube, quand la lumière est magique et le paysage paisible. C'est un vrai délice, dit-il, de rentrer dans l'eau avec son affût flottant avant que le soleil encore rouge pointe ses rayons sur l'eau calme.

Prenez, vous aussi, une pause en parcourant son site Internet: www.tempsdepause.ch



Jean Daniel
expose ses plus belles photographies
à Saint-Loup
du 5 septembre au 11 novembre 2016

***N'attendez pas une urgence
pour venir admirer ses images***



DERIAZ
MENUISERIE | CHARPENTE

Depuis 1872



Samedi 3 septembre 2016
de 9h à 17h

À la hauteur de vos projets
avec notre Magni telescopique RTH 5.30S.

Chariot élévateur performant, nouveau showroom
et produits de dernière génération à découvrir
en toute convivialité.

Bienvenue à Toutes et Tous !

Rue du Theu 5 - 1446 Baulmes - T 024 459 11 59 - www.deriazsa.ch